

# La communauté de communes du Pays de Craon informe ses habitants

## Déchets ménagers : du changement dans la collecte

Dans le but de faciliter le geste de tri et de réduire les dépôts sauvages en campagne, la communauté de communes réorganise la collecte de vos déchets ménagers :

Ainsi, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les ordures ménagères et les emballages seront collectés en porte à porte à l'aide de bacs individuels pour tous les foyers (agglomération et campagne).



La fréquence de collecte sera modifiée :



Les **ordures ménagères** (bac gris avec couvercle bordeaux) seront collectées une semaine sur deux, en alternance avec la collecte des **emballages** : bouteilles et flacons, barquettes, films, pots en plastiques, briques alimentaires, emballages en métal, etc... (bac gris avec couvercle jaune).



→ La collecte du verre et des papiers/cartons reste inchangée. La collecte est réalisée à partir des conteneurs de tri installés dans votre commune (liste disponible sur [www.paysdecraon.fr](http://www.paysdecraon.fr))



Verre  
(vert)



Papier/carton  
(bleu)



# En pratique

## A - Pour la collecte des emballages :

- Tous les foyers et les professionnels vont recevoir un nouveau bac. (couvercle jaune)



## B - Pour la collecte des ordures ménagères (agglomération et campagne) :

- Pour les foyers installés en campagne :
  - Les points de groupement vont être supprimés
  - Un bac (couvercle bordeaux) vous sera remis gratuitement
- Pour les foyers et professionnels installés en agglomération :
  - Votre bac individuel est conservé. (couvercle bordeaux)



Le volume des bacs est attribué en fonction du nombre de personnes dans le foyer.



## Exemple de calendrier de collecte

La collecte des ordures ménagères et des emballages sera réalisée tous les 15 jours en alternance.

semaine	1	2	3	4	5
Janvier	1 LUN	8 LUN	15 LUN	22 LUN	29 LUN
	2 MAR	9 MAR	16 MAR	23 MAR	30 MAR
	3 MER	10 MER	17 MER	24 MER	31 MER
	4 JEU	11 JEU	18 JEU	25 JEU	1 JEU
	5 VEN	12 VEN	19 VEN	26 VEN	2 VEN
	6 SAM	13 SAM	20 SAM	27 SAM	3 SAM
	7 DIM	14 DIM	21 DIM	28 DIM	4 DIM

semaine	5	6	7	8
Février	29 LUN	8 LUN	15 LUN	22 LUN
	30 MAR	9 MAR	16 MAR	23 MAR
	31 MER	10 MER	17 MER	24 MER
	1 JEU	11 JEU	18 JEU	25 JEU
	2 VEN	12 VEN	19 VEN	26 VEN
	3 SAM	13 SAM	20 SAM	27 SAM
	4 DIM	14 DIM	21 DIM	28 DIM

Bac gris à couvercle bordeaux  
Collecte des ordures ménagères



Bac gris à couvercle jaune  
Collecte des emballages



# Calendrier de déploiement

MI-SEPTEMBRE - DÉCEMBRE 2017 :

- Enquête de terrain et distribution des bacs :

Vous recevrez la visite d'une personne pour déterminer le type et le volume du bac.

Le bac et le règlement de collecte vous seront remis.

Démarrage en JANVIER 2018

## Consignes de tri



Tous les emballages se trient (mémo tri p.4).

- 1 Les barquettes, pots, boîtes, films plastiques se trient depuis le 1er juillet 2016.



- 2 Bien vider les emballages avant de les mettre dans le bac.  
Pas besoin de les laver !

- 3 Mettre les emballages en vrac et non emboîtés dans le bac.  
Ecraser les bouteilles et flacons.

- 4 Bien séparer les éléments de l'emballage.



Aérosols non toxiques



Aérosols avec le logo « toxique »



# MEMO TRI

Emballages  
en verre

**À RECYCLER**



BOUTEILLES EN VERRE



POTS ET BOCAUX EN  
VERRE

Tous les  
papiers et les  
emballages en  
carton

**À RECYCLER**



EMBALLAGES EN  
CARTON



JOURNAUX,  
MAGAZINES ET  
CATALOGUES



COURRIERS, LETTRES ET  
AUTRES PAPIERS

Emballages en  
plastique, métal et  
briques alimentaires

**À RECYCLER**



BRIQUES ALIMENTAIRES



BOUTEILLES ET FLACONS  
EN PLASTIQUE

+



TOUS LES AUTRES EMBALLAGES  
EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN MÉTAL

Ordures  
ménagères

**À JETER**



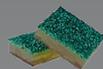
VAISSELLE EN VERRE  
OU EN PORCELAINE



OBJETS



MÉGOTS DE  
CIGARETTES,  
CHEWING-GUM



VIEILLES ÉPONGES



**NOUVEAU**



Un doute sur le tri ? Allez voir le guide du tri d'éco-emballages sur :  
[www.paysdecrain.fr](http://www.paysdecrain.fr) - onglet environnement.

